

Fiche 4 Repérage Enfant

Approfondir le rôle des équipes de secteurs qui doivent se positionner en ligne 2. Le raisonnement peut sembler hospitalo centré ; à positionner par rapport notamment à l'offre PDAP-PCO.

En réflexion pour CTSM

Groupe de Suivi	Repérage et prévention – Repérages Enfants
Titre	1.1.4 Renforcer la coordination des acteurs de la santé mentale sur les questions de repérage précoce
Catégories	Public :
	Thématique : Repérages enfants
	Offre de soins ou de services :
Cadrage Régional	RAS
Justification de l'action	Envisager la mise en place une organisation territoriale du repérage précoce, dans le cadre du PTSM : - o Avec une référence départemental, assurée par des équipes au sein des GHT - o Avec un référent / une antenne au sein de chaque secteur psychiatrique, en charge de faire le lien avec les partenaires du territoire - o En charge de définir les outils communs nécessaires : formations, bibliographies, recherches...
Description de l'action	Objectif :
	Déroulé prévu et calendrier :
	Territoire cible :
	Indicateurs d'évaluation : (suivi et résultat) Existence, au terme du PTSM, d'un référent repérage précoce au sein des l'ensemble des secteurs infanto-juvéniles et d'une coordination départementale ☑ Type d'actions impulsées par cette organisation
Acteur en responsabilité	
Acteurs impliqués	
Ressources prévues	
Références PTSM correspondantes	AXE 1. DEVELOPPER LE REPERAGE PRECOCE DES TROUBLES DE SANTE MENTALE 1.1 Renforcer le repérage précoce vers les 0-5 ans